

COMMUNIQUE

La société AIR LIQUIDE TUNISIE a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 26 Juin 2023, a fixé le montant des dividendes à 5,500 dinars par action et la date de détachement pour le 12 Juillet 2023.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.